


# Mieux gérer l'eau face au changement climatique

- 
- 6 Plan de bassin d'adaptation au changement climatique**  
Brigitte Vautrin - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
  - 7 Risque sécheresse en PACA**  
Pascal Jobert - DREAL PACA
  - 8 Gouvernance de l'eau en PACA : qui fait quoi?**  
Audrey Donnarel - DREAL PACA
  - 9 Accompagnements de l'Agence de l'eau**  
Jérôme Benoit - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

7

# Risque sécheresse en PACA

Crises, arrêté cadre interdépartemental et perspectives

Eric Martel  
Pays de Fayence

Pascal Jobert  
DREAL PACA

# 2022-2023 : alerte sécheresse au Pays de Fayence



**Eric MARTEL**  
Directeur de la Régie des Eaux

PAYS DE FAYENCE

JEANYVES HUET Maire de Montauroux (Var)

## MANQUE D'EAU : DES PERMIS DE CONSTRUIRE GELÉS

« Il vaut mieux, pour le moment, restreindre les constructions. On va suspendre les autorisations d'urbanisme pendant 5 ans. Tous les droits acquis seront assumés et assurés. Mais par contre, on va faire un report de 5 ans de nos autorisations d'urbanisme »

DEMAIN  
13.00

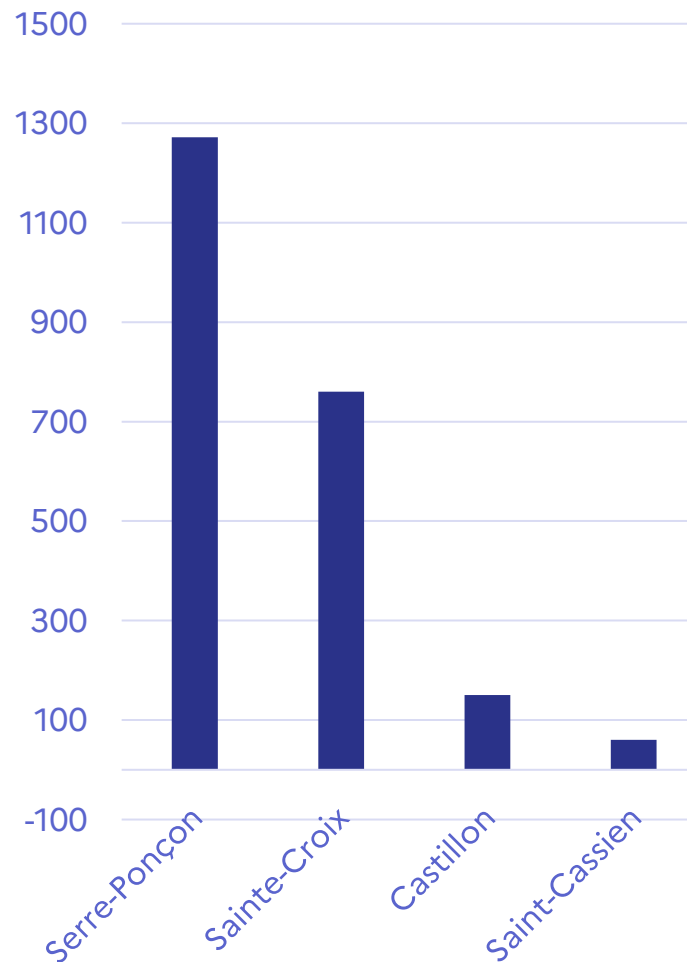
EDITION SPÉCIALE  
TIRAGE AU SORT EN DIRECT

# Contexte hydraulique Durance et Verdon (deux tiers de PACA)



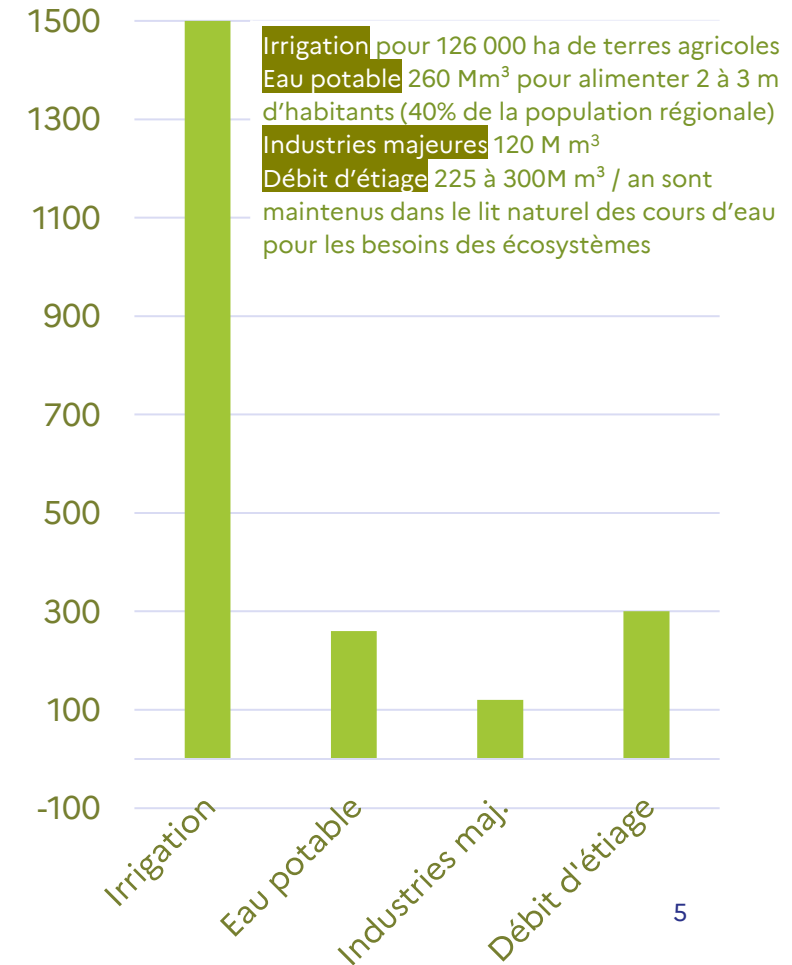
## Ressources stockées en eau

**2 200 millions de m<sup>3</sup> / an (max)**

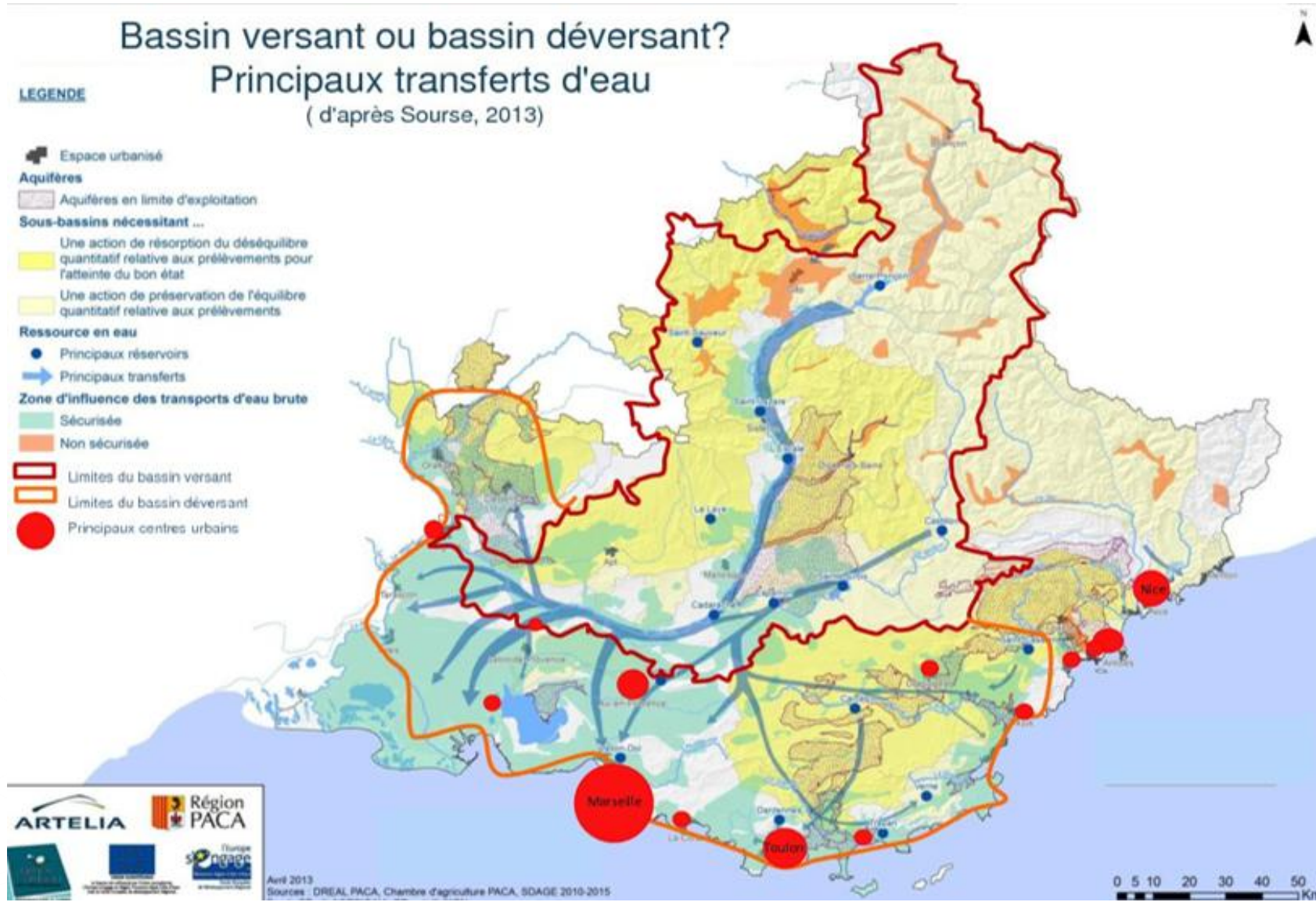


## Besoins en eau

**2 200 millions de m<sup>3</sup> / an (max)**



# Structure des aménagements en PACA : transferts







# Perspectives hydroclimatiques

La sécheresse de 2022 a mis en évidence la **vulnérabilité des systèmes hydrauliques des ressources stockées**, avec des marnages historiques sur les grands barrages.

➔ création d'un **Arrêté cadre interdépartemental (ACi)** encadrant la gestion conjoncturelle des sécheresses.

## Et maintenant?

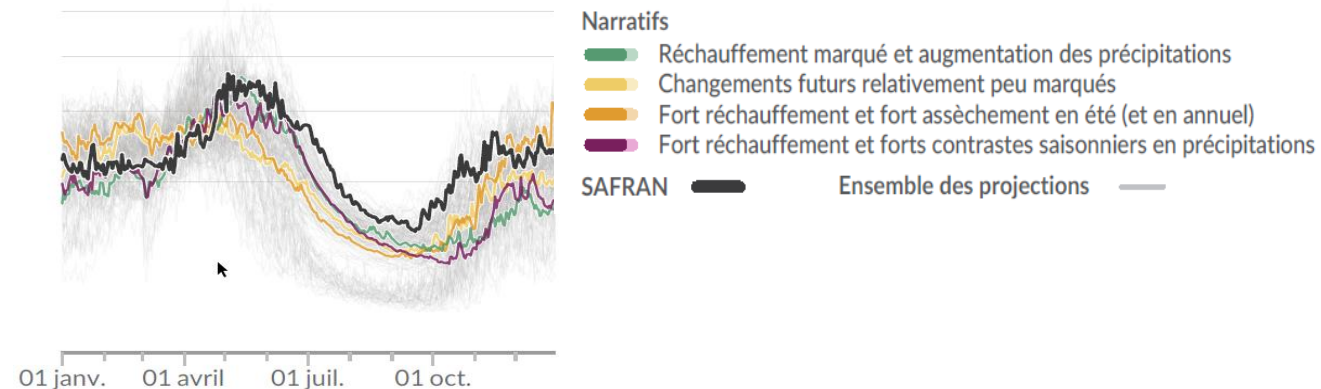
### La projection médiane prévoit dès 2070 :

Durance - **25 %** en moyenne annuelle

Verdon - **30 %** en moyenne annuelle

Et jusqu'à - **50 %** l'été, de juin à octobre.

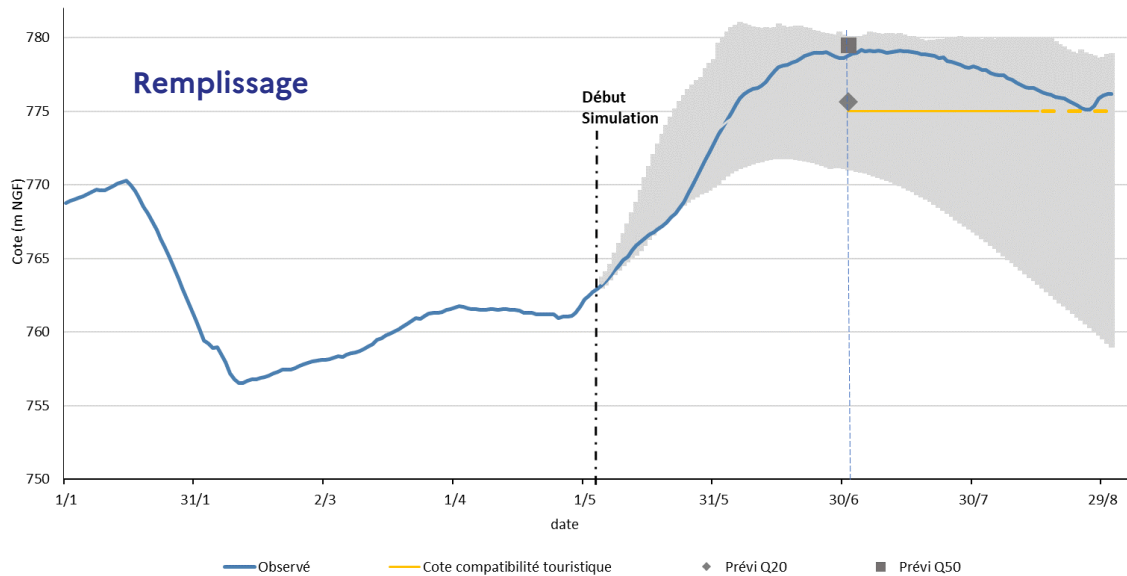
(b) Régime hydrologique (m<sup>3</sup>/s)  
H2 : Milieu de siècle 2041-2070



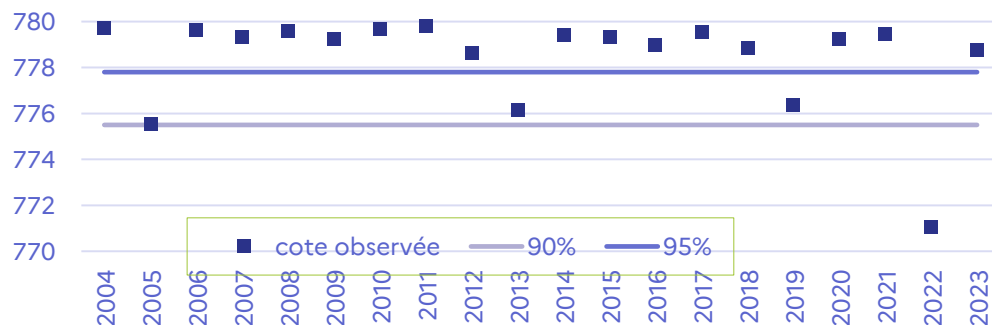
Source: Etude Explore 2 (INRAE 2024)  
- scénario d'émissions non réduites RCP8,5.  
- modèles hydro-climatiques naturels sans prise en compte des aménagements et prélèvements.



# Comment fonctionne l'Arrêté cadre interdépartemental ?



Cote de le retenue de Serre-Ponçon au 1/07



## Objectifs

- Gestion coordonnée des ressources stockées – 6 départements concernés,
- Conciliation de tous les usages, amonts et aval,
- Garantie des usages prioritaires et assurer les usages économiques et arrosages spécifiques
- Optimisation du remplissage et contrôle du déstockage, par anticipation,
- Pas de mesure symbolique, les restrictions ont un impact réel sur les ressources.

## Gouvernance

- L'ACi a constitué le Comité ressource en eau interdépartemental (CREi)
- Le CREi est l'instance de concertation sur les niveaux de gravité sécheresse de la ressource stockée. Composition :
  - Collectivités : Régions, départements, EPCI, EPTB, PNR, SI ou SM,
  - Acteurs économiques ; chambres consulaires agriculture, commerce et industrie, métiers, syndicats pro agricoles, associations, arrosants
  - Opérateurs ; EDF, SCP, CED et CLÉs
  - Associations ; environnement, pêcheurs
  - Etat ; Préfectures, DREAL, DRAAF, ARS, DDT(M), OFB, Agence de l'Eau
- Les préfets de département intègrent les niveaux de gravité sécheresse de la ressource stockée et les mesures correspondantes, conformément à l'ACi, dans les arrêtés préfectoraux de restrictions



# Conséquences en période de sécheresse

## Restrictions ICPE, exemples :

- 10 % en alerte,
  - 20 % en alerte renforcée
- Mesures adaptées en situation de crise

Les restrictions ne s'appliquent pas si **plan de sobriété hydrique** (PSH) reprend les exemptions de l'arrêté ministériel du 30 juin 2023 (article 3-1 sur les activités exemptées, article 3-2 sur les économies de 20 % déjà réalisés et l'article 3-3 sur la réutilisation)

## Restrictions en agriculture, exemples :

- 10 % en alerte
  - 20 % en alerte renforcée
- L'irrigation peut être interdite en situation de crise

Les réseaux modernisés au ratio de consommation en m<sup>3</sup>/ha/an inférieur à 5000 m<sup>3</sup> ne sont pas soumis à la restriction à -20 % lors de l'alerte renforcée.

## Autres restrictions :

- **Arrosages spécifiques** (terrains de sport, parcs urbains et îlots de fraîcheur, jeunes arbres d'alignement)
  - . interdits de 11h à 18h en alerte et alerte renforcée
  - . interdit en crise
- **Nettoyage professionnel des véhicules** (y compris bateaux)
  - . possible en alerte et alerte renforcée, si le système est équipé d'un recyclage à 70 %
  - . interdit en crise
- **Vidange et remplissage des piscines et baignades artificielles** : interdits en alerte renforcée et crise, sauf remise à niveau ou impératifs sanitaires. premier remplissage autorisé en alerte renforcée.

# 7 Merci pour votre attention

**Pascal Jobert**

DREAL PACA  
[pascal.jobert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pascal.jobert@developpement-durable.gouv.fr)

**Eric Martel**

Pays de Fayence  
[e.martel@cc-paysdefayence.fr](mailto:e.martel@cc-paysdefayence.fr)

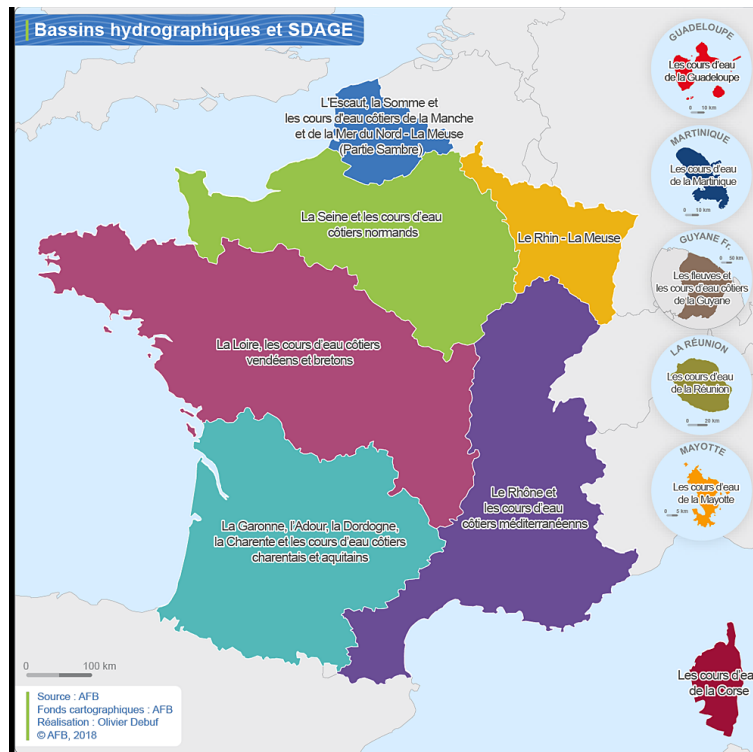
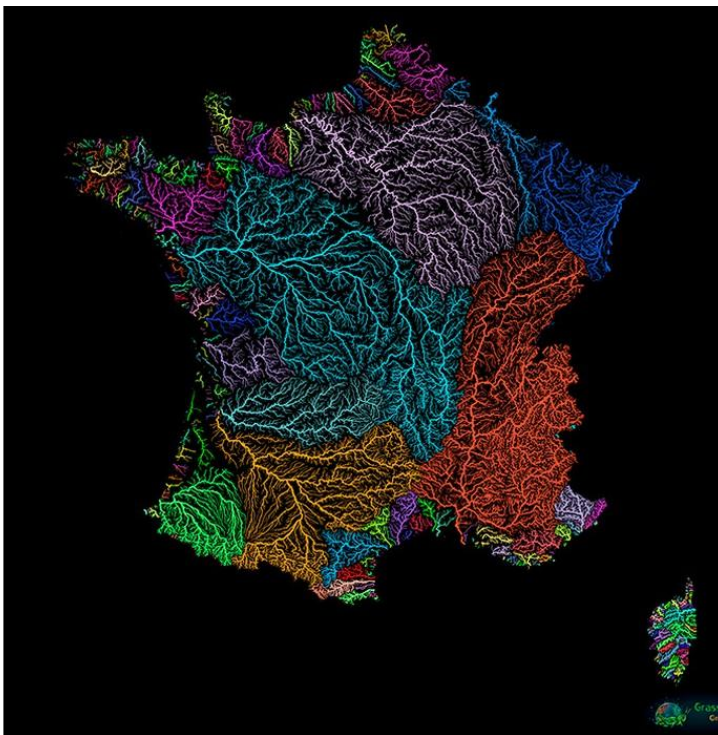
# 8

# Gouvernance de l'eau en PACA

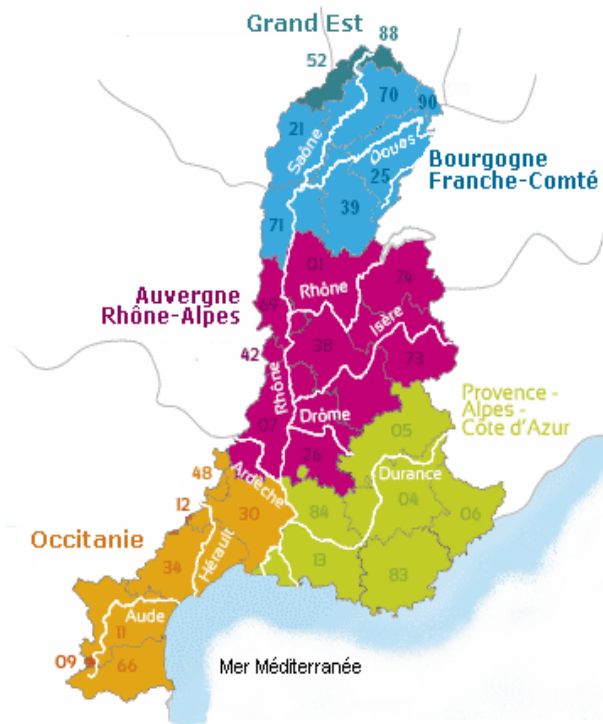
Audrey Donnarel  
DREAL PACA

# Une gouvernance organisée en bassins versants

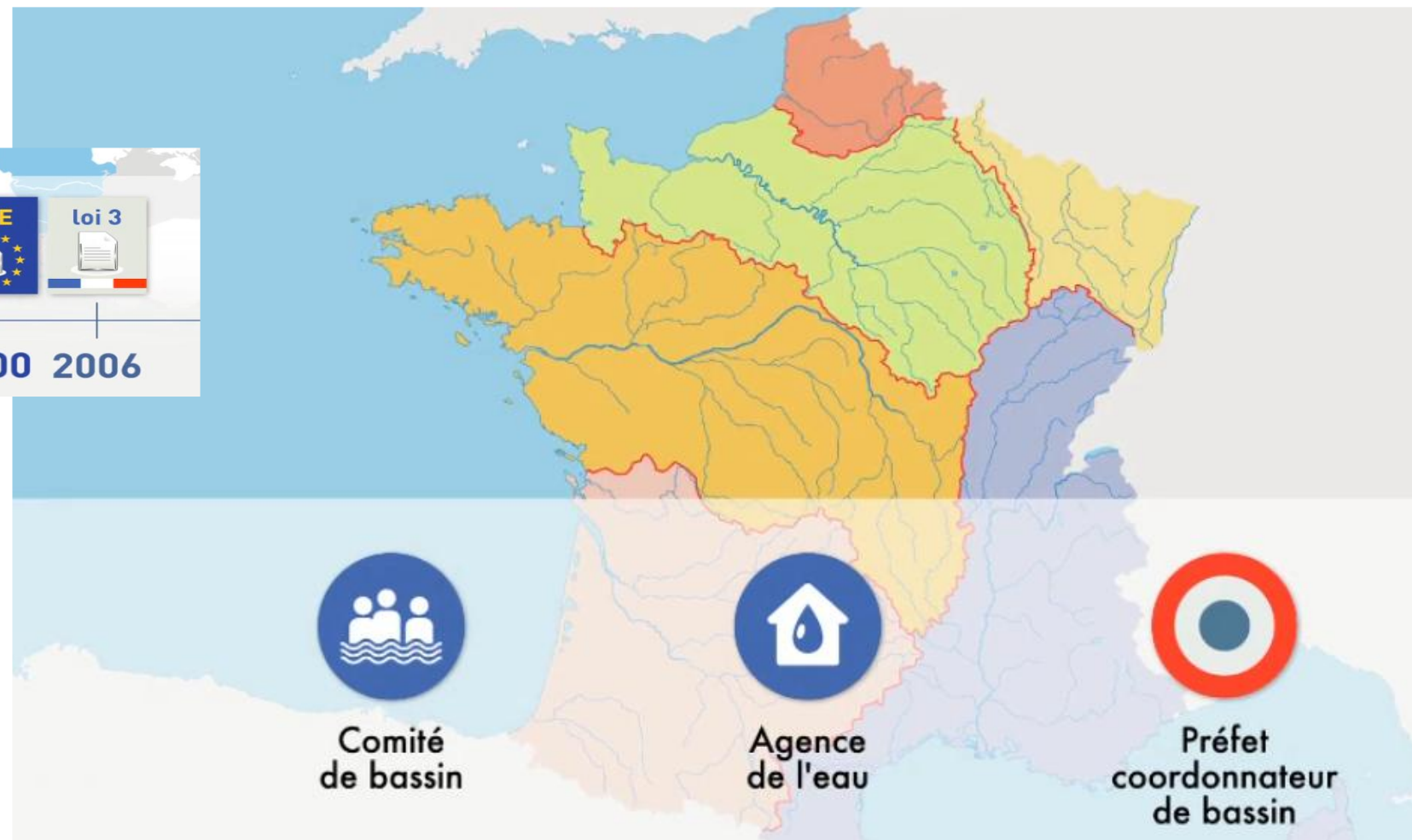
7 grands bassins versants



5 sous-bassins en Rhône Méditerranée



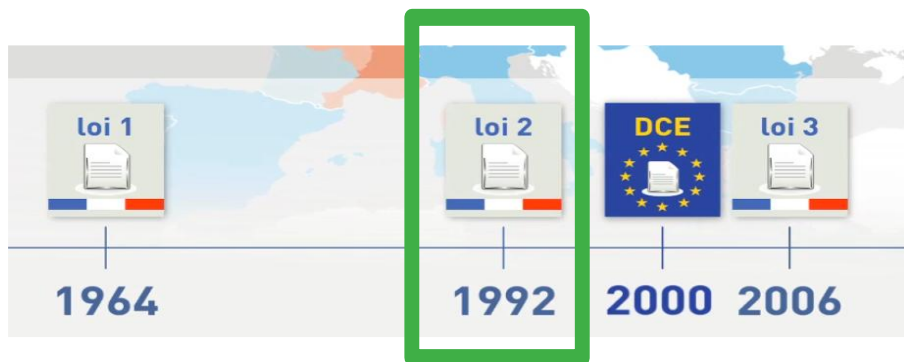
# Les acteurs de la politique de l'eau



# Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

## SDAGE et SAGE

### 11 SAGE en PACA

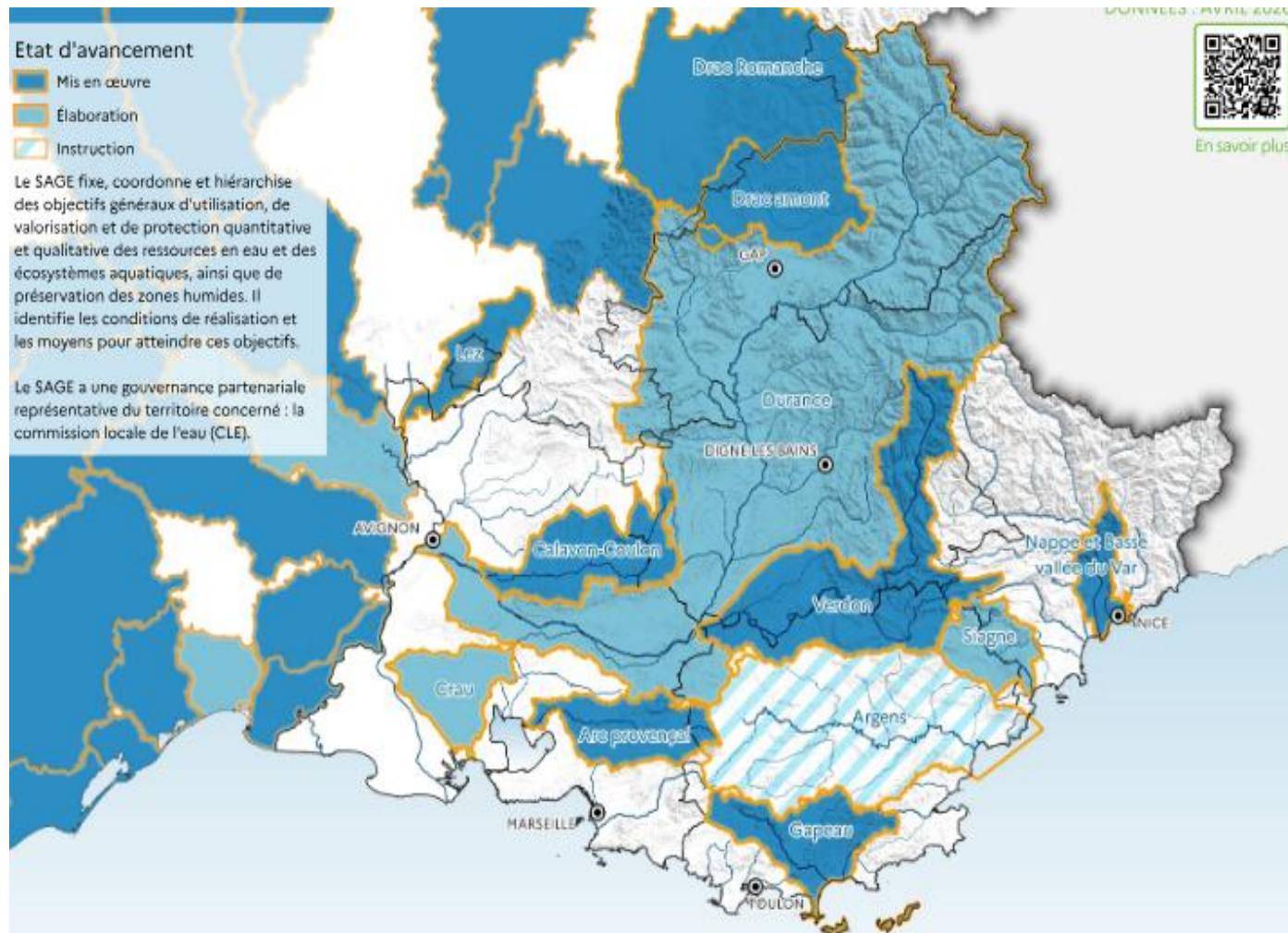


### SDAGE 2022-2027

Cycles de 6 ans

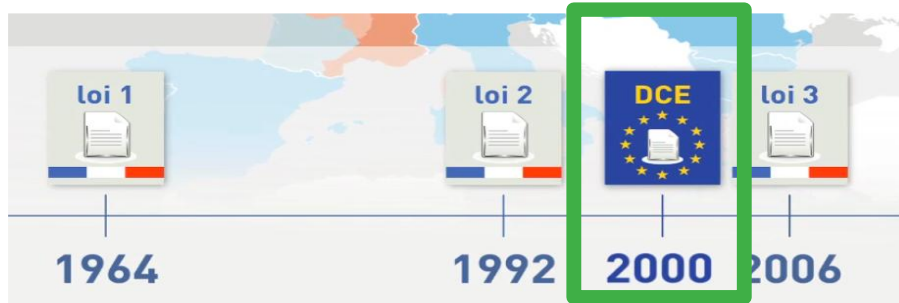
Vise le bon état des cours d'eau

Commission locale de l'eau (CLE)

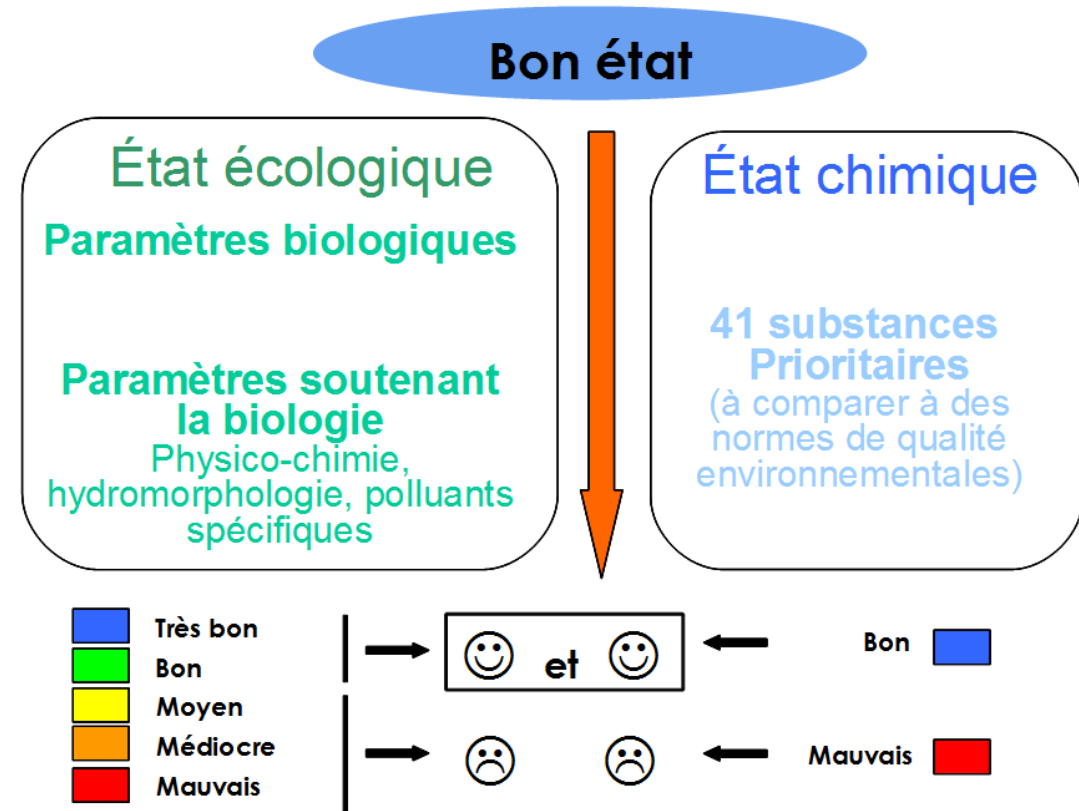
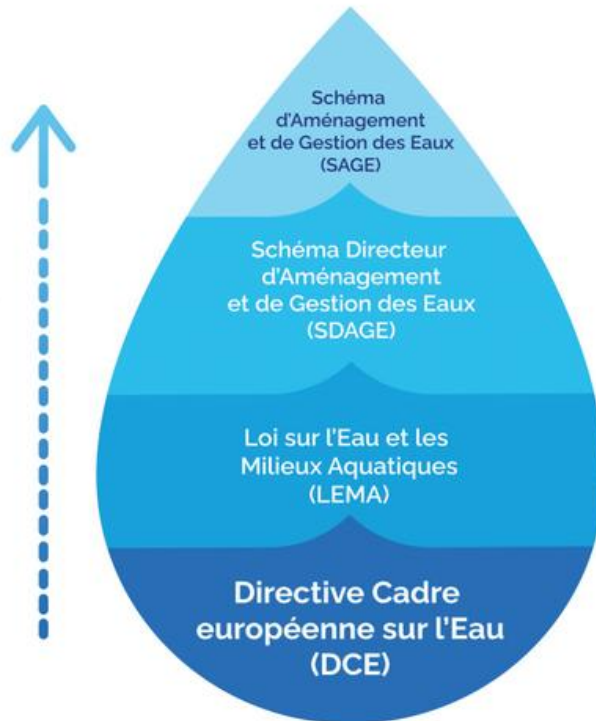


En savoir plus

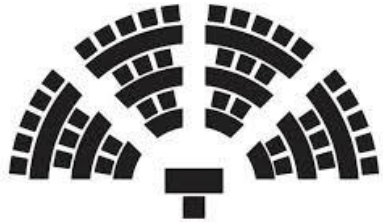
# La Directive cadre sur l'eau



**Objectif :**  
la reconquête du bon état des milieux aquatiques  
Échéance 2015



# Les comités de bassin, parlements de l'eau



40 % Elus

40 % Usagers de l'eau :  
Industriels,  
Agriculteurs,  
Associations

20 % Administrations

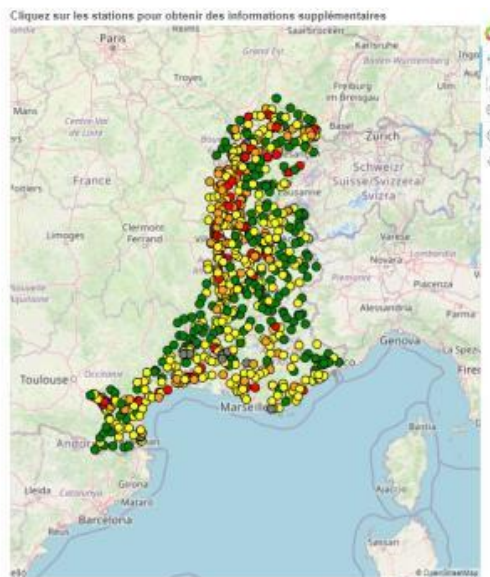


- 165 membres pour 6 ans
- Définit la politique et les actions à mener pour répartir la ressource et lutter contre les pollutions
- Met en œuvre la DCE
- Élabore le SDAGE, donne un avis sur chaque SAGE
- Instruit, agréé les EPAGE et EPTB
- Donne un avis sur les redevances et le programme pluriannuel d'intervention de l'agence de l'eau

# L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



- **Collecte les redevances** liées aux pollutions et aux prélèvements, pour accompagner les projets qui visent le bon état des eaux
- **Co-rédige la politique de l'eau** : SDAGE et PBACC
- **Surveille l'état des eaux** et développe la connaissance des milieux aquatiques
- **Fournit aides et expertise aux projets**, dans le cadre d'un programme d'intervention



**1 Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs**

**2 Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité**

**3 Améliorer la qualité des eaux des milieux**

**4 Gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable**

**5 Préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères**

# Missions de l'Etat dans le domaine de l'eau

## DREAL de bassin

- animation et élaboration du SDAGE
- gestion de données,
- mise en œuvre de directives européennes (pollutions, inondations, planification...)
- secrétariat du comité de bassin avec Agence de l'eau et OFB

<https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/bassin-rhone-mediterranee-r3007.html>

## DREAL PACA

- suivi du SDAGE
- appui aux services et suivi de la mise en œuvre œuvre de la politique de l'eau
- Or0représente le bassin dans instances locales
- production et valorisation des données sur l'eau (hydrométrie et hydrobiologie)
- <https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/videos-en-ligne-a12964.htm>
- instruction des concessions hydroélectriques et gestion du domaine public concédé
- contrôle des ouvrages hydrauliques

## DDT(M)

- instruction déclarations et autorisation loi sur l'eau
- police de l'eau
- interlocuteur privilégié des acteurs locaux
- animateur et membre de la MISEN (mission interServices Eau et Nature)
- pilote de la déclinaison du SDAGE en PAOT (Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé)

territoire pêche  
habitat environnement énergie  
eau écologie protection urbanisme  
forêt agriculture logement sécurité  
chasse biodiversité flore  
rivière faune



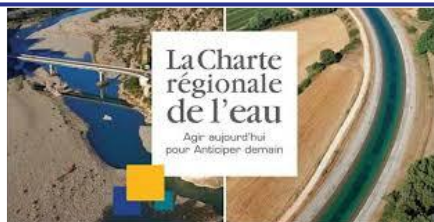
- police de l'environnement
- connaissance et recherche sur la biodiversité
- experts sur les espèces, les milieux, les usages
- donne des avis



# Compétence Eau des collectivités

## Région Sud

Coordination et concertation



## Métropoles, EPCI à fiscalité propre : *compétences obligatoires*

Gestion des milieux aquatiques et lutte contre les inondations (GEMAPI)  
Élabore et conduit le SAGE  
Peut déléguer l'opérationnel aux syndicats de rivière, EPAGE EPTB

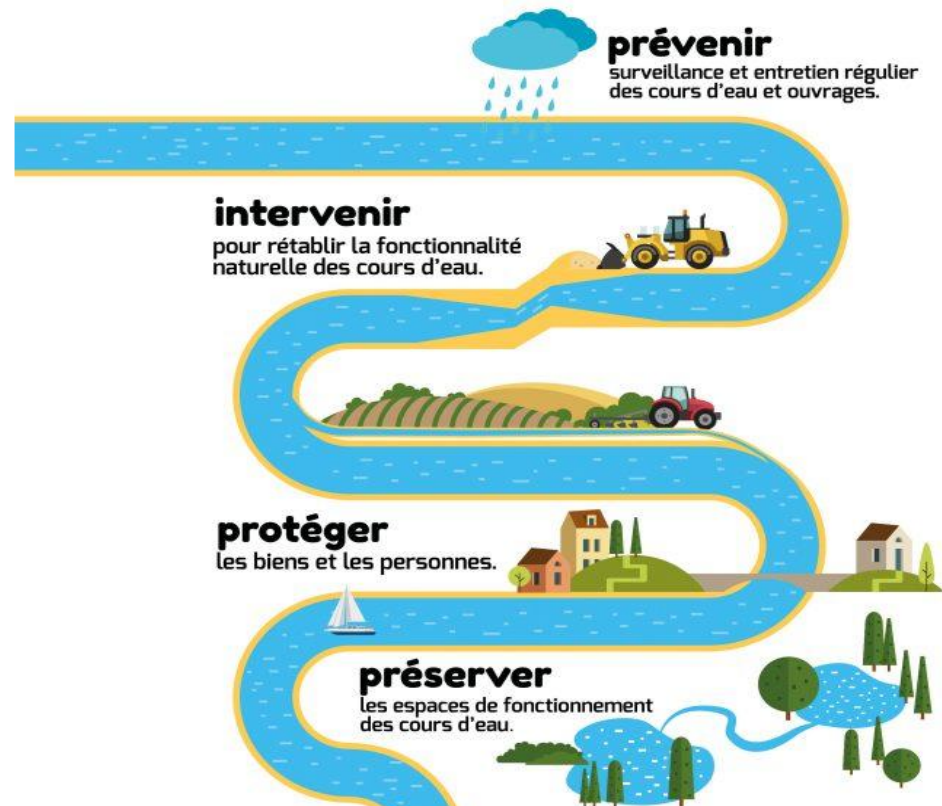
## Commune : *compétences obligatoires*

Distribution eau potable et assainissement- missions de police



## La GEMAPI, un investissement pour l'eau !

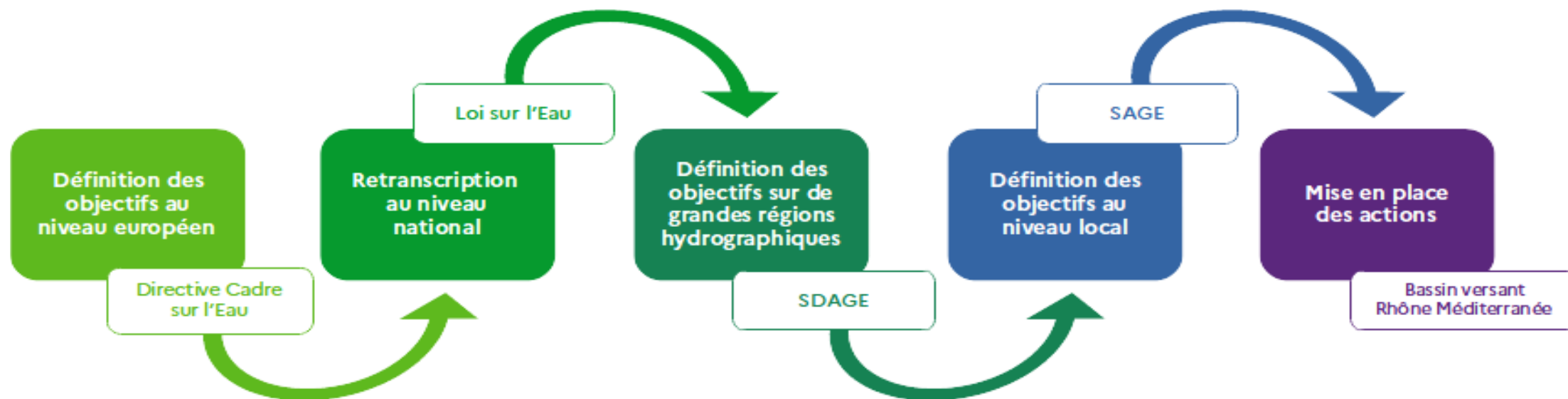
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations



La GEMAPI est mise en place pour assurer une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Elle nécessite une solidarité de proximité amont/aval pour atteindre 2 objectifs :

- La préservation et l'amélioration du bon fonctionnement des milieux aquatiques et de la biodiversité,
- La réduction de l'aléa, de la vulnérabilité et des risques inondation.

# La gouvernance de l'eau : du cadre européen au terrain





Merci pour votre attention

**8** **Avez-vous des questions ?**

**Audrey Donnarel**

DREAL PACA

[audrey.donnarel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:audrey.donnarel@developpement-durable.gouv.fr)